CONSTAT … !

MédiaChartres soutien le monde médical



Il à suffit d'ouvrir les « **mags** » de la Ville et de l'Agglo, pour que **MédiaChartres** relève quelques … **bizarreries** !



Explications: les « **interviews** » sont toujours réalisées (signatures) par des initiales « **VV** » (pour votre Ville) ou encore « **VA** » (pour votre Agglo), mais **JAMAIS** un Nom de personne physique ? et pourtant, à chaque page de garde, il est fait état de plusieurs personnes ayant participé à la rédaction du N° (étrange anachronisme), une explication à fournir (peut-être) ?

Ce mécanisme est bien connu et (trop) souvent utilisé, il consiste à s'auto-interviewer et limite ainsi les déceptions éventuelles.



Nous pouvions lire dans le **N° 226 de Janvier 2023 à la page 14**, interview de **Madame K. D**. adjointe à l'urbanisme, par (**?**) cette réplique, qui pouvait être interprété de différentes façons:

« ***les jeunes habitants d'alors ne sont plus si jeunes, loin s'en faut …*** »



la notice d'interprétation n'étant pas fournie, il est possible, que les lecteur d'un « **certain âge** » aient (moyennement apprécié) et pour d'autres même, ont-ils vécu cela comme une insulte (?) alors que **dans le même N°** à la **page 18, Madame la 1ère adjointe E. F.** s'échinait à prouver sa mobilisation (sur deux pages) envers les personnes du **3ème age,** que nous aurons tous la chance d'être un jour (**si tout va bien ?**).



« ***Il faut vivre vieux, et même très vieux, et même excessivement vieux. Ainsi on a le plaisir, au fil des années, d'enterrer les gens qui se moquent de vous*** « .

Citation de **Jean Dutourd** ; Les pensées et réflexions (1990) -

L’homme qui se fait vieux avant l’âge perd toute vitalité et sa gaieté-

Pouvons nous déduire de cette coquille, comme une légère « **dichotomie** » au sein du Conseil municipal de **Chartres Ville** ?

MédiaChartres, fait un constat (rien de plus), **et de rappeler, que si ils sont « peut-être » les**





ils sont aussi, des

Alexandra Simoni

BIENTÔT LES PYRAMIDES ?

MédiaChartres soutien le monde médical



À la vitesse et la façon de redessiner la carte de **Chartres et sa proche Banlieue,** MédiaChartres suppose, qu'il faut logiquement se demander si nous n'allons pas bientôt assister à la renaissance des Pyramides, dans le paysage ?







https://www.leparisien.fr/eure-et-loir-28/a-chartres-un-chantier-xxl-pour-faire-renaitre-le-quartier-de-la-madeleine-02-01-2023-RF5K66EHJVDFNDKJLETRQT2ZTQ.php

https://www.tf1info.fr/immobilier/video-a-chartres-un-chantier-pharaonique-pour-soigner-l-entree-de-la-ville-2239454.html

https://actu.fr/centre-val-de-loire/chartres_28085/l-annee-de-tous-les-chantiers-pour-le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges_56693952.html

pour mémoire,

https://www.latribunedelart.com/chartres-son-patrimoine-a-la-derive-ses-projets-pharaoniques-et-inutiles

Le bouleversement est tellement énorme, que les principaux **Médias nationaux** répercutent l'information, ce qui ne manquera pas d'attirer, dans un futur proche, beaucoup « **d'attentions** » mais également (et inévitablement) des **cortèges de convoitises**



et **lots de désagréments !** 



MédiaChartres doute de **l'altruisme,** en matière de motivation (s) des personnes engagées dans ce grand chambardement et des risques potentiels de dérives (toujours possibles).

https://www.justifit.fr/b/guides/droit-penal/blanchiment-dargent/

https://www.leparisien.fr/oise-60/travail-dissimule-et-blanchiment-dargent-dans-le-btp-un-couple-suspecte-davoir-cache-19-millions-deuros-a-letat-14-09-2022-LWFAFRLJJ5C3BEBVHAKETKGXYY.php

https://monimmeuble.com/actualite/blanchiment-dargent-limmobilier-est-un-secteur-a-risque

extrait: « Les enjeux financiers des transactions immobilières sont un vecteur privilégié pour l'intégration de fonds issus de divers crimes et délits. Aussi, certaines opérations d'acquisition-vente de biens immobiliers facilitent le blanchiment de fonds frauduleux ou d'origine criminelle. En particulier lorsque les transactions sont effectuées par l'intermédiaire de structures ou montages financiers destinés à masquer l'identité du bénéficiaire effectif ».

https://www.economie.gouv.fr/tracfin



Moujib Cada

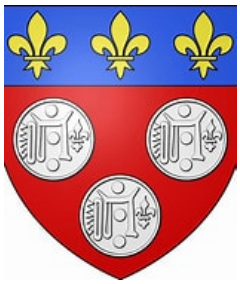
LES BOULEVARDS …



MédiaChartres soutien le monde médical

Dans le cadre de la mobilité urbaine, MédiaChartres fait un

« parallèle » entre **Chartres** et la **7èmme Ville de France**.





source: Médiapart blog (12/02/23 extrait)

« Mobilités urbaines : le passage en force d'un Maire / Président de Métropole »
La modification du plan de circulation d'une grande ville, imposant notamment un grand nombre de sens uniques, de suppressions de stationnements de surface, de promotions immobilières (toujours plus nombreuses) entraînent le surcroît du trafic de transit (**VP** et **PL**) sur 4 boulevards principaux résidentiels intérieurs, provoquant la colère des riverains. La mobilisation est d'autant plus vive que ce report de trafic, s'est fait sans études d'impact, de bruit, de détériorations, de pollution, et SURTOUT sans concertation, au motif d'affirmation –**d'une Ville apaisée**– ?


ALERTE POLLUTION


DANGER
ZONE
BRUYANTE




CARREFOUR
MODIFIÉ

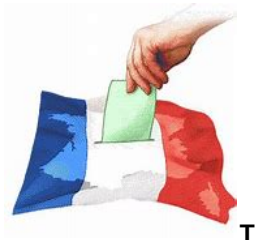


Un Maire / Président qui explique aux riverains que « on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs » (sic). le raisonnement est un peu court et
plutôt méprisant, (voire indigne d'un élu).

Un Maire / Président qui met en œuvre un plan de circulation absurde, sans cohérence technique, injuste socialement et écologiquement, apaisant les uns au détriment des autres, qui s'arcboute obstinément sur sa position sans aucun argument plausible pour la justifier. On peut donc se poser la question de ce qui a motivé les décisions qu'il a prises. **Est-il bien conseillé ? Y a-t-il en arrière-plan d'autres projets prioritaires, incidemment « immobiliers » ? Les non-dits peuvent faire, comme on le voit, le lit des spéculations …**

Un Maire / Président qui, à la manière de Gribouille, sème le chaos un peu partout dans sa ville sans craindre de se mettre à dos un nombre croissant de ses concitoyens et au mépris des principes mêmes d'une démocratie participative dont il se veut

le chantre. « La transparence, l'écoute, le respect de la parole de l'autre sont nos valeurs. » ? Il est vrai que les prochaines élections ne sont que dans 3 ans … (sauf imprévus).



Il faut ajouter, les soutiens favorables d'une certaine « **presse locale** », l'utilisation des **magasines de la Ville et Agglo**, et une activité soutenue sur les **réseaux sociaux**. Cette agressivité n'a rien à voir avec celle que met son service d'ordre à nous expulser, lors de nos enquêtes. Ni avec
celle d'avoir imposé, **pour paraphraser Doisneau**, un chapelet de voitures qui se touchent sur les 4 Boulevards. **Foch/Clemenceau, Courtille, Chasles, Charles Péguy/de la résistance et les rues impraticables aux heures de pointes, Koening, du grand Faubourg, de la Couronne et bien d'autres**.





Il a (et a eu) des ambitions nationales, Il a aussi écrit dans son programme électoral, ce credo pour le moins patelin :

« **Rien ne peut ni ne doit se faire sans vous** » ?

Étienne Dombre

https://www.bing.com/videos/search?q=youtube+Les+grands+boulevards+Yves+Montand&view=detail&mid=5C96739F705E1EB50BD25C96739F705E1EB50BD2&FORM=VIRE0&ru=%2fsearch%3fq%3dyoutube%2bLes%2bgrands%2bboulevards%2bYves%2bMontand%26qs%3dn%26form%3dQBRE%26sp%3d-1%26ghc%3d1%26pq%3dyoutube%2bles%2bgrands%2bboulevards%2byves%2bmontand%26sc%3d8-42%26sk%3d%26cvid%3d14A0521C3A0C45F681C4E24DF8CC84A3%26ghsh%3d0%26ghacc%3d0%26ghpl%3d

NB/ **MédiaChartres**, a juste modifié quelques mots et rajouté le Noms des Blv et rues, **Montpellier/Chartres** résolument compatibles.

Serge Maloude

CA VA « GRINCER » …

MédiaChartres **soutien le monde médical**



ça va « grincer » !





Avec le projet (**bien avancé**) de révision des textes de loi au **Sénat, MédiaChartres** présume que cela va créer un séisme au sein des communautés de communes, certains pouvant déjà envisager un « **recyclage** » ou un passage de relais à un proche de confiance (**qui ne sera d'ailleurs, nullement obligé de respecter les accords « d'arrières boutiques »**).

extraits: (source)

Proposition de loi tendant à prendre en compte le mandat de conseiller communautaire dans la limitation du cumul de mandats

Article unique

I. – Le premier alinéa de l'**article L. 46-1 du code électoral** est complété par

les mots : « , **membre de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 30 000 habitants** ».

II. – Le premier alinéa du I de l'article 6-3 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants au Parlement européen est complété par les mots : « , membre de l'organe délibérant d'un établissement public

de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 30 000 habitants ».

III. – Les I et II entrent en vigueur le premier jour du troisième mois suivant

Enregistré à la Présidence du Sénat le 10 février 2023

PROPOSITION DE LOI

tendant à prendre en compte les fonctions de président ou de vice-président

d'intercommunalité dans la limitation du cumul de fonctions exécutives,a promulgation de la présente loi.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les lois de décentralisation ont conduit à la création de **féodalités locales.** Certains présidents d'exécutif local, notamment dans les très grandes collectivités ou intercommunalités, **ont même parfois un comportement autocratique. Ces dérives sont la conséquence directe de la concentration des pouvoirs.** De ce fait, il est regrettable qu'il y ait un véritable vide juridique dans les lois limitant les cumuls de fonctions, en ce sens qu'elles ne prennent pas en compte les fonctions de président ou de vice-président d'intercommunalité ni celles de vice-président de conseil départemental ou régional.

Il est ainsi aberrant qu'un élu puisse être à la fois président d'une communauté d'agglomération de plus de 300 000 habitants, maire d'une ville de 150 000 habitants et vice-président d'un conseil départemental ou régional, alors qu'un maire d'une petite commune de 100 habitants ne peut pas être à la fois simple conseiller départemental et simple conseiller régional.

À l'évidence, il faut renforcer la limitation des cumuls de fonctions exécutives. La présente proposition de loi tend donc à ce que **nul ne puisse cumuler plus de deux fonctions exécutives dans des collectivités territoriales ou des établissements publics de**

coopération intercommunale (**EPCI)** à fiscalité propre. Plus précisément, **cela concerne les fonctions de maire, d'adjoint au maire, de président ou de vice-président d'intercommunalité et de président ou de vice-président de conseil départemental ou régional.**



https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006392805/2000-04-06

Proposition de loi tendant à prendre en compte les fonctions de président ou de vice-président d'intercommunalité dans la limitation du cumul de fonctions exécutives

Article unique

I. – Le quatrième alinéa de l'article L. 5211-9 du code général des collectivités territoriales est complété par une phrase ainsi rédigée : « Dans le cas d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, **elles sont également incompatibles avec l'exercice de plus d'une des fonctions**

suivantes : maire, maire d'arrondissement, maire délégué ou adjoint au maire ;
président ou vice-président de conseil départemental.

MédiaChartres va suivre l'évolution de cette modification de la loi, qui ne devrait pas « plaire » à tout le monde ?



Karine Relin

ENQUÊTE ET RAPPORT …

« **Théoriquement** » les forces de l'ordre, sont sensés (entre autre) protéger les populations. Lors d'une enquête nationale conjointe de **MédiaChartres** avec ses confrères, voici ce quelle a révélée:

archives

Une infime minorité, utilise (ou a utilisé) à titre privé ou pour « **rendre service** » (comme par exemple, **les pantouflards**) les fichiers de la Police ou de la Gendarmerie (**la tricoche**) mais la justice, ne l'entend PLUS ainsi et va tout mettre en œuvre, pour endiguer ses pratiques qui violent les réglements et dévalorisent l'image et le travail des forces de l'ordre. **Des investigations qui vont visés d'autres services de l'État (Préfectures, Ministères, etc)**

Enquête (extrait): publié le 11/02/2023 sur (source)

https://www.mediapart.fr/journal/france/110223/fichiers-de-police-et-de-gendarmerie-dix-ans-de-detournements

« **Consultations illégales, transmission d'informations confidentielles, voire corruption :** les fichiers de police, dont le contenu est sensible et l'usage encadré: Fichiers de police et de gendarmerie : retour sur dix ans de détournements ».

Le gigantesque « Traitement des antécédents judiciaires » (**TAJ**) et son ancêtre, le « Système de traitement des infractions constatées » (**Stic**), semblent surreprésentés. Renseignement au profit d'un ami, vendetta personnelle ou revente d'informations : les motivations sont multiples. **Depuis 2015, le ministère de la justice dénombre 262 condamnations de première instance pour le délit de « détournement de la finalité d'un traitement de données à caractère personnel », l'une des qualifications pénales utilisées.**

Dans plusieurs de ces rapports, l' **IGPN** précise que ces chiffres concernent toutes les consultations identifiées comme « ***sans rapport avec le service*** » (c'est-à-dire que le policier n'avait pas de raison professionnelle valable de faire cette recherche), quel que soit l'objectif poursuivi. « *Les informations ainsi obtenues peuvent avoir été remises à des tiers, avec ou sans but lucratif.*





archives

De son côté, l'Inspection générale de la gendarmerie nationale (**IGGN**) fait état de sept saisines du « **bureau des enquêtes** » par l'autorité judiciaire entre **2019** et **2021** pour des « ***détournements de fichiers*** » commis par des gendarmes. Auxquelles s'ajoutent **17 saisines** pour des délits voisins, la « ***violation du secret*** » (professionnel, de l'enquête ou de l'instruction). **En 2020, 37 sanctions disciplinaires ont été prises pour des « *divulgations d'informations* » vers l'extérieur.**

« *Dans la plupart des affaires de consultation illégale, il n'y a pas d'argent versé*, complète **le magistrat L P.** *Ce sont des affaires de "**curiosité malsaine**" : le policier a passé au fichier des voisins ou des membres de sa famille.* » Une curiosité malsaine qui a conduit des policiers et des gendarmes au tribunal plus d'une fois, comme en 2019 dans l'Aisne ou la même année en Normandie. L' **IGPN** dénombre **107** ***manquements aux règles d'utilisation des fichiers*** *… Si la preuve de la consultation illégale est assez simple à rapporter par les enquêteurs, il en va différemment pour la preuve éventuelle d'une rétribution à titre de contrepartie.*

la Direction générale de la police nationale **(DGPN)** affiche « ***une politique de prévention particulièrement rigoureuse*** » pour lutter contre les abus, compte tenu de « ***la sensibilité de ces fichiers*** ». Elle évoque aussi les outils techniques censés améliorer la traçabilité : comme une habilitation individuelle, un droit d'accès, etc. L'institution insiste sur le cadre censé garantir le respect du droit.

Comme elle le rappelle, le code de déontologie de la police et de la gendarmerie comporte une disposition spécifique sur les fichiers informatiques. Celle-ci impose aux fonctionnaires de « ***préserver la vie privée des personnes*** » et de n'utiliser les fichiers que « ***dans le strict respect des finalités et des règles propres à chacun d'entre eux*** ».

Ceci, nous ramènent au plan local (Chartres et Agglo), ou « certaines personnes » (utilisent) à titre privé les fichiers de la Police ou de la Gendarmerie dans le but d'aider des proches ou amis-es, ou sur demande de « certains employeurs où associés » !

Selon les sources **MédiaChartres**, des « **signalements** », ont été rapportés auprès du **Ministère de l'intérieur** et **d'autres services concernés, sur les agissements illégaux des personnes concernés.**

Sylvie Muller

SOUS LES PAVES … (2)

MédiaChartres apporte son soutien au monde soignant !



Sous les pavés (suite)

Les »**améliorations** » entreprises autour de la Cathédrale de **Chartres**, vont (espérons-le) mettre en valeur le site et le monument (?)

MédiaChartres a précédemment évoqué la question, il reste le très sérieux sujet des aménagements de surface, le Parvis.

À ce jour, alors même que les arrêtés municipaux et la

réglementation de la Ville interdisent sans ambiguïté, **la possibilité de fixer au sol sur l'espace Public**, **le moindre objet** (**PJ**), certains propriétaires de restaurants, ne se privent pourtant pas d »enfreindre la loi, sans que **PERSONNE**, ne s'offusque (**y compris, les services sensés faire respecter l'ordre**), idem pour les sociétés de constructions … Il ne fait aucun doute possible, sur les « **mansuétudes** » ordonnées en haut-lieux (**de façons officielles, où non ?**).





archives

Et de plus près,

Concernant les terrasses des bars et restaurants, l'autorisation n'est valable qu'une année et doit être renouvelé (combien sont à jour ?) combien de contrôles ont été réalisés en **2022**, réponse (selon nos sources) … **AUCUN** ! et pourtant, combien sont en règle ?

https://www.chartres.fr/

Points « chauds » : (et une copie à revoir …)

2023-02-09 at 13-41-33 2022-Domaine-public-Reglement-occupation-terrasse-presentoirs.

Voir les autres, dans le réglement, (ci-dessous)

source: site Mairie

https://www.chartres.fr/fileadmin/user_upload/domaine-public/demenagement-travaux/2022-Domaine-public-Reglement-occupation-terrasse-presentoirs.pdf

Pour les fixations au sol, voici les images du « respect » de la loi (CQFD)

© MédiaChartres







Concernant la voirie (travaux et divers), le TOP !

https://www.chartres.fr/fileadmin/user_upload/domaine-public/demenagement-travaux/12-4825_-_R%C3%A9glement_voirie_communal.pdf

© MédiaChartres




fixé au sol sur
l'espace public
interdit !
Chantier Famin
19 11 2022


chantier Famin
interdit !
OOPS!



Patrick Maresko



SOUS LES PAVÉS … (1)

MédiaChartres apporte son soutien au monde soignant !



Travaux d'aménagements des abords de la cathédrale, MédiaChartres préfère parler (**d'embellissements**) car cela en a grand besoin …

Les équipes sur place et les marques au sol, ne laissent aucun doute, mais ce qui inquiète les résidents, c'est de savoir si

le choix des pavés et dalles qui « **orneront** » le pourtour du monument, auront la même provenance que ceux qui sont actuellement dans les rues de Chartres centre ?







A l'époque du choix du fournisseur des pavés et dalles, les commanditaires avaient deux possibilités, choisir **Français** ou **Chinois,** pour des « **raisons économiques** » ils ont été au plus « **avantageux** » en apparence seulement, **car aujourd'hui tout est à refaire** ! Alors, le « **made in France** » sera t'il vraiment de la partie ?

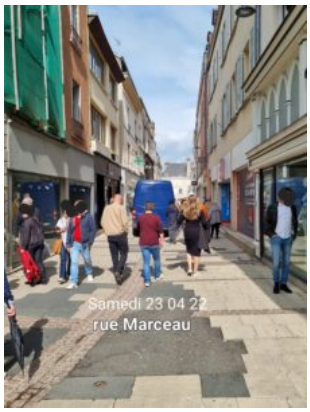
Il serait désastreux, de voir se répéter les erreurs du passé sur **7500 m²**, **les damiers noir et blanc doivent êtres bannis du site classé sous la double protection:** 1/ des monuments historiques 2/ du patrimoine mondial de l'Unesco, de plus, il engagerait la responsabilité des décideurs. **https://whc.unesco.org/fr/list/**













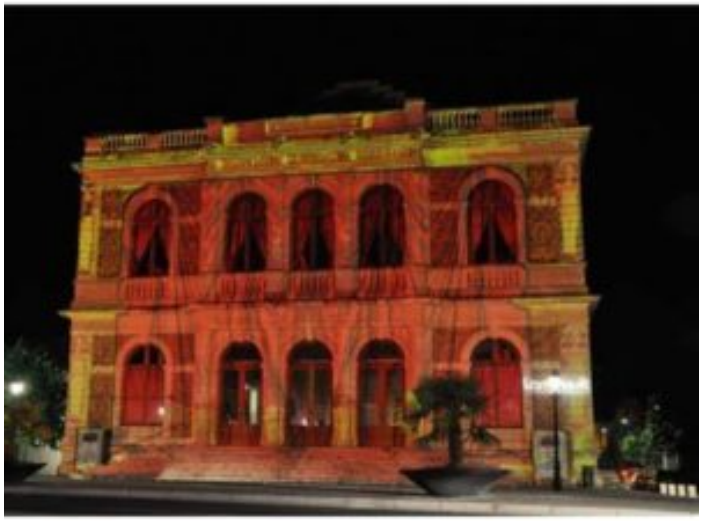
© MédiaChartres

– photos archives



les rues de Chartres centre

Si la qualité des matériaux est importante, celle des joints l’est tout autant, pour preuve « voir le parvis du théâtre »





©

MédiaChartres

plus de joints !

Espérons, que les travaux qui dureront un « **certain temps** » ? (et après les fouilles), ne mettrons pas en évidence les mauvais aspects, comme: les grilles couleur « **rouille**« , le jardin de l'Évêché (dont nous ne connaissons toujours pas la destinée); réhabilitation, transformation en parking, jardin paysagé à la Française ?







©

MédiaChartres

Au nombre de touristes et visiteurs du site, il serait heureux de les prévenir du contexte; flyers (multilingue), office du tourisme, pancartes explicatives, magazines guides et site de la Ville, etc (ce qui n'est pas le cas actuellement) ! **alors avec 6 millions d'euros …. ?**

Le +: « 6 millions d'euros non réclamés et perdus par un joueur » ?

https://www.bfmtv.com/societe/loto-6-millions-d-euros-non-reclames-et-perdus-par-un-joueur-en-loire-atlantique_AN-202204160255.html

***POUR INFO ET DÉCOUVERTE*:**
https://www.paris.fr/pages/le-pave-parisien-a-l-epreuve-du-temps-7511

Concernant les terrasses et l'environnement de proximité … à suivre, dans notre prochaine publication.

Patrick Maresko

CHARTRES, A LA PORTE … !

MédiaChartres apporte son soutien au monde soignant !



Raté, contrairement aux promesses du passé, le Maire de Chartres ne prendra pas la porte … (Guillaume).

Un temps, la municipalité avait focalisé sa communication, sur le projet de reconstruction (en chantier école), qui nous le savons désormais, est tombé à l'eau (et pas à l'Eure).



Reconstitution de la porte Guillaume

Le projet de chantier-école validé par le ministère de la Culture



Commerces de la porte Guillaume

En attendant le chantier-école

Votre Ville N° 147

MédiaChartres (comme beaucoup), est éberlué et désolé de constater qu'il est plus facile de construire: une Mairie, un « Colisée », un pôle gare et bien d'autres …, que de restaurer un monument historique, pour une mise en valeur de la Ville et

de son patrimoine, nous avons ouvert nos archives, et nous ne sommes plus à Chartres, à une 1ère pierre près …


Dossier

Le projet de chantier-école validé «compte tenu de l'enthousiasme manifesté par les Chartrains»
(Fleur Pellerin, ministre de la Culture)









© **MédiaChartres**

(avant et après)

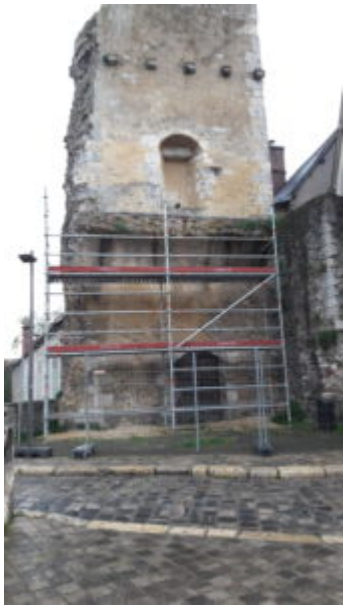
Les maladroites explications et justifications, n'ont pas réellement convaincues les Chartrains-nes, priorité à la rentabilité et aux retours sur investissements, la Mairie ne fait pas dans … « **l'épicerie** » !

« Mais enfin, la véritable tragédie de Faust, ce n'est pas qu'il ait vendu son âme au diable. La véritable tragédie, c'est qu'il n'y a pas de diable pour vous acheter votre âme. Il n'y a pas preneur. […] Il y a bien toute une flopée de margoulins qui se donnent des airs, qui se déclarent preneurs, et je ne dis pas qu'on ne peut pas s'arranger avec eux, avec un certain profit, on peut ! Ils vous offrent le succès, l'argent, l'adulation des foules. Mais c'est de la bouillie pour chats, et lorsqu'on s'appelle: Michel-Ange, Goya, Mozart, Tolstoï, Dostoïevski ou Malraux, on doit mourir avec le sentiment de ne pas avoir fait de « l'épicerie ».

Souhaitons, que les futures locataires, seront plus ouverts et moins calculateurs, pour voir **ENFIN** les travaux débuter.







© MédiaChartres



MédiaChartres, espère que cela sera, pour bientôt.

Sandra Michelle